

furrerhugi.



La petite enfance: une période décisive

RAPPORT

SESSION D'ETE 2018

Du 28 mai au 15 juin 2018

furrerhugi. ag

Schauplatzgasse 39 | CH-3011 Bern | T +41 31 313 18 48 | F +41 31 313 18 49
Schützengasse 4 | CH-8001 Zürich | T +41 44 251 01 43
Avenue de l'Université 18 | CH-1005 Lausanne | T +41 21 312 16 86
Corso Elvezia 16 | Casella postale 5607 | CH-6901 Lugano | T +41 91 911 84 89
45, Square Ambiorix | B-1000 Bruxelles | T +32 2 235 00 20

info@furrerhugi.ch | www.furrerhugi.ch

1 INTRODUCTION

Dans le domaine de la petite enfance, une seule nouvelle initiative a été présentée au cours de la session d'été. Il s'agissait de l'interpellation de Damian Müller concernant l'évaluation et l'amélioration de la LEEJ.

Mais avant, pendant et après la session, il s'est passé beaucoup de choses : Le Conseil national a approuvé l'Initiative parlementaire de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) par 103 voix contre 89, avec deux abstentions. La proposition vise à prolonger de quatre ans le programme d'impulsion de la Confédération pour l'accueil extrafamilial pour enfants. Le Conseil fédéral s'est récemment prononcé contre une nouvelle extension du programme d'impulsion, car les soins familiaux complémentaires ne relèvent pas de la compétence de la Confédération.

La décision a été une surprise, car le PLR et l'UDC sont majoritaires et se sont clairement opposés à une nouvelle prolongation. Mais les deux groupes parlementaires n'ont pas voté à l'unanimité, de sorte que la majorité bourgeoise a subi une sévère défaite. Christoph Eymann (BS), Membre de l'autorité responsable de Ready!, Laurent Wehrli (VD), Isabelle Moret (VD), ainsi que Roger Golay (MCG/GE), Roberta Pantani (Lega/TI) et Lorenzo Quadri (Lega/TI) ont voté pour la prolongation. Le vote a été précédé par la décision controversée du Conseil fédéral du 2 juin de recommander que l'initiative de congé de paternité soit rejetée sans contre-proposition.

Juste après la session, le 22 juin, la CSEC-S s'est également prononcée en faveur de la poursuite du programme. Elle a pris la décision par 6 voix contre 4 avec 2 abstentions. Au total, 124,5 millions de francs suisses seront mis à disposition pour une période de quatre ans. L'initiative parlementaire devrait maintenant être traitée lors de la session d'automne du Conseil des Etats.

Peu avant la session, la CSEC-S a également soutenu l'initiative parlementaire Egalité des chances dès la naissance de l'ambassadeur Ready! Matthias Aebischer (PS/BE). L'initiative sera traitée dans la CSEC-N le 28 juin.

2 OBJETS PARLEMENTAIRES TRAITES

Transmis au Conseil fédéral

--

Adoption de la loi

--

Transmis au 2e conseil

[17.497](#) Iv. Pa. CSEC-N : Aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants. Prolonger le programme d'impulsion de la Confédération

Elimination des divergences

--

Transmission à la commission

--

Objets liquidés, retirés et sans décision du conseil

[16.3589](#) Postulat Regula Rytz (Verts/BE) : Discriminations frappant les parents sur le marché de l'emploi. Etablir un rapport et un plan d'action

Heure des questions

[18.5394](#) Nadine Masshardt SP/BE: Ist Teilzeitarbeit beim Bund nur noch für Frauen erwünscht?

Artikel 60a BPV ermöglicht Angestellten, bei Geburt eines Kindes jeweils bis zu 20 Prozent zu reduzieren (nicht unter 60 Prozent). 2014 machten etwa gleich viele Frauen und Männer davon Gebrauch. In den höheren Lohnklassen stammten 55 Prozent der Reduktionen von Männern. 2017 waren es total nur noch 30 Prozent Männer.

- Was sind die Gründe für den Rückgang?
- Wie sehen die aktuellen Zahlen aus (nach Lohnklassen/Geschlecht/Ämtern aufgeteilt)?
- Was unternimmt der Bundesrat, um Teilzeit bei Männern wieder zu attraktivieren?

Antwort des Bundesrates vom 11.06.2018:

Die aktuellen Zahlen für die Bundesverwaltung präsentieren sich wie folgt: Lohnklassen 1 bis 23: 75 Prozent Frauen, 25 Prozent Männer; Lohnklassen 24 bis 29: 62 Prozent Frauen, 38 Prozent Männer; Lohnklassen 30 bis 38: keine Reduktion des Beschäftigungsgrads. Weshalb weniger Männer von der Möglichkeit, den Beschäftigungsgrad zu reduzieren, Gebrauch machen, kann der Bundesrat nicht beurteilen. Entscheidend ist aber, dass das Angebot besteht und die Bundesangestellten dies nutzen können. Der Bundesrat erachtet es nicht als angezeigt, Massnahmen zu ergreifen.

3 NOUVELLES INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

[18.3541](#) Interpellation Damian Müller FDP/LU: Verbesserungen des KJFG prüfen

La loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), entrée en vigueur en 2013, prévoit une évaluation régulière de l'adéquation, de l'efficacité et de l'efficacité économique de l'aide financière accordée et des mesures prises en vertu de cette loi, conformément à l'article 24. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) réalise cette évaluation pour la première fois cette année. L'évaluation de la LEEJ devrait également être utilisée pour apporter des améliorations à la loi elle-même, en plus des améliorations dans la mise en œuvre. L'Interpellant pose plusieurs questions sur l'exécution de l'évaluation.

4 OBJETS A TRAITER DANS LES COMMISSIONS

CSEC-N	28 juin	17.412 Iv. Pa. Aebischer Matthias: Egalité des chances dès la naissance
CSSS-S	28 juin	Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille. Initiative populaire
CSSS-N	30/31 août	Initiative Parlementaire (Kessler) Thomas Weibel (PVL/ZH) : Octroyer le congé de maternité au père en cas de décès de la mère

5 INTERVENTIONS EN COURS ET INTERVENTIONS NOUVELLES

Remarques

- Des interventions nouvelles de la session d'été sont écrites en italique.
 - Souvent ils ne sont disponibles qu'en italien ou allemand.
- [18.3541](#) *Interpellation Damian Müller FDP/LU: Verbesserungen des KJFG prüfen*
- [18.3257](#) Postulat Nadine Masshardt PS/BE: Augmenter les places d'accueil extrafamilial par un financement partagé afin que les parents puissent mieux concilier vie familiale et vie professionnelle
- [18.3256](#) Interpellation Irène Kälin Verts/AG: Le partage d'emploi pour des postes de cadres et des mandats politiques au sein d'exécutifs
- [18.3255](#) Interpellation Irène Kälin Verts/AG: Elus fédéraux absents pour cause de maternité, de paternité ou de longue maladie. Prévoir un système de suppléance
- [18.3103](#) Postulat Nadine Masshardt PS/BE: Fiscalité. Remplacer les déductions pour enfant par des bonifications pour enfant
- [17.3500](#) Postulat Mathias Reynard PS/VS: Evaluer l'impact du système scolaire sur les inégalités
- [17.3553](#) Postulat Erich von Siebenthal UDC/BE: Prescription illégale de neuroleptiques à des enfants
- [17.412](#) Initiative Parlementaire Matthias Aebischer PS/BE: Egalité des chances dès la naissance
→ *donné suite, 12.01.2018*
→ *Adhésion CSEC-S, 14.05.2018*
- [17.3091](#) Postulat Yvonne Feri PS/SG: Rapport sur la nécessité, l'utilité et les modalités de financement de centres pour les familles
- [16.3804](#) Postulat Barbara Schmid-Federer PDC/ZH: Des allocations pour enfant sous condition de ressources pour lutter de manière ciblée contre la pauvreté des familles
- [16.3589](#) Postulat Regula Rytz Verts/BE: Discriminations frappant les parents sur le marché de l'emploi. Etablir un rapport et un plan d'action
- [13.478](#) Initiative Parlementaire Marco Romano PDC/TI: Introduire des allocations en cas d'adoption d'un enfant
→ *Délai prolongé jusqu'à la session d'été 2019*
- [15.434](#) Initiative Parlementaire (Kessler) Thomas Weibel PVL/ZH: Octroyer le congé de maternité au père en cas de décès de la mère
→ *Adhésion CSSS-S, 30.08.2016*
- [17.3860](#) Motion Isidor Baumann PDC/UR: Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable
→ *Adoption Conseil des Etats, 15.03.2018*
- [17.497](#) Pa. Iv. CSEC-N : Aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants. Prolonger le programme d'impulsion de la Confédération
→ *Adhésion CSEC-E, 19.01.2018*
→ *Adoption Conseil National, 12.06.2018*